

Rapport Annuel de la Cour du Recorder pour 1905

A M. le président et MM. les membres de la Commission de Police.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de la Cour du Recorder pour l'année 1905.

Vous y trouverez, énumérées en détail et rangées sous quatre ou cinq titres généraux, toutes les espèces de causes qui ont occupé l'attention de la Cour pendant cette période.

Le grand total de toutes ces causes, cette année, dépasse de beaucoup (de près de 4,000) celui de l'année dernière; et les revenus, s'élevant naturellement dans la même proportion, sont de \$10,000 au-dessus de ceux de 1904, soit \$43,895.27.

On pouvait s'attendre à cette augmentation, en face du développement considérable qui ne cesse de se manifester dans Montréal. Tant de branches de commerce et de l'industrie ne peuvent prendre un si grand essor, sans attirer un surcroît de population et sans entraîner, en conséquence, ici comme ailleurs, un accroissement dans le nombre de ces délits de toute sorte qui tombent sous la juridiction de la Cour du Recorder.

Ce n'est probablement pas là pourtant la raison principale qui explique la différence entre les chiffres de 1905 et ceux de 1904.

La réorganisation des divers départements municipaux, la nomination, en particulier, de nombreux inspecteurs pour veiller à l'observation de tous les règlements de la Ville, a produit des résultats évidents.

Sans doute la rigueur exceptionnelle de l'hiver 1905 peut expliquer un certain nombre de contraventions, notamment aux lois pourvoyant à l'entretien des toits et des trottoirs; mais les causes pour infractions aux règlements municipaux sont au nombre de 3,939, et ce chiffre démontre sans doute le travail des officiers chargés de faire respecter ces règlements.

Au reste, on sait que la nomination d'un nouveau chef de police, l'année dernière, a été le signal d'une attention toute spéciale à la mise en vigueur des lois de la ville.

En particulier, la croisade contre les maisons de débauche a été poussée avec une grande ardeur. L'on ne s'est pas contenté, comme par le passé, d'opérer l'arrestation des personnes habitant ou fréquentant ces endroits, mais on a cherché aussi, avec succès dans plusieurs cas, les propriétaires de ces maisons pour les faire condamner comme instigateurs de crimes.

En fait de nouvelles causes, nous pouvons mentionner encore les actions intentées, sur la décision de la Commission des Finances, en recouvrement d'arrérages de taxes d'eau et d'affaires.

Tels sont les principaux item qui peuvent expliquer les chiffres soumis dans ce rapport.

Ces chiffres, à leur tour, donnent une idée de la besogne et du travail considérable accomplis dans le bureau de la Cour du Recorder, en 1905.

Pour chacune des 13,742 causes, ou à peu près, il a fallu d'abord prendre la déposition des accusateurs, constables, inspecteurs ou autres, exécuter ensuite les condamnations, recevoir les amendes ou préparer les mandats d'emprisonnement; et, dans la plupart des cas, il y a eu à rédiger en plus les convictions, c'est-à-dire, à composer le dossier complet de la cause. Et, en plus d'une occasion, le nombre des causes s'est élevé jusqu'à 80 par jour. Il a même atteint le chiffre de 89 dans une semaine de 340 causes.

A ce travail, il faut ajouter celui qu'entraîne la vérification, au Palais de Justice, de tous les comptes du gouvernement pour l'entretien des aliénés, des prisonniers et des enfants envoyés aux écoles de réforme et d'industrie.

En 1906, l'annexion de plusieurs municipalités, dont quelques-unes de population nombreuse, augmentera naturellement encore cette somme de travail, du moins au 1er de Mai, alors que les règlements de Montréal seront appliqués à ces municipalités.

Les chiffres généraux suivants, indiqués en résumé,

Annual Report of the Recorder's Court for the Year 1905.

To the Chairman and Members of the Police Committee.

Gentlemen,

I have the honor to submit the annual report of the Recorder's Court for the year 1905.

You will find, herewith attached, a detailed statement enumerating the numerous cases under the various titles that has occupied the attention of the Court during said period.

The total number of cases disposed of during the year exceeded by some 4,000 that of 1904, and the increase in the revenue for the same period was close on \$10,000, making a total of \$43,895.27. The increase in the offences committed, is explained in part by the great development of the numerous branches of commerce and industry manifesting itself everywhere in Montreal. Thus we find as the population increases a natural increase in the offences committed that come under the jurisdiction of the Recorder's Court.

This is not the principal reason which explains the difference in the total number of cases of 1905, with that of 1904. The reorganization of the several departments, the appointment of numerous inspectors, to maintain the proper observance of all the City by-laws, has evidently been productive of much good.

Without doubt, the exceptionally rigorous winter of 1905 explains the cause of a large number of offences, viz, the maintaining of sidewalks and roofs in good order, but the total number of offences against the City by-laws which is 3939 sufficiently proves the work of the officers appointed for that purpose. However, it is a well known fact that the appointment of a new chief of police, last year, is due, in a large measure, the special attention in maintaining the proper observance of the City by-laws. Particularly the crusade against the disorderly houses was carried with vigor. In the past, only the persons inhabiting or frequenting those houses were arrested but last year, several proprietors of such houses were prosecuted and convicted, as abettors of offences.

Among the new actions instituted in this Court last year, was the collection of amounts due the City for water and business taxes, in accordance with instructions received from the Finance Committee.

Such are the principal facts of the total of offences submitted in this report. A perusal of the statement herewith submitted will give you an idea of the amount of work done in the office of the Recorder's Court in 1905.

For nearly every one of the 13742 cases heard in Court, the deposition of the plaintiff was written, then the fines were received or the commitments prepared, and in many cases the convictions were made in order to complete the record (dossier). And on numerous occasions, as many as 80 and even 89 were on the list, while for the week a total of 340 cases were heard.

Besides that, there was the work of checking all the accounts due the Government for the maintenance of insane and of prisoners, and of children sent to reformatory schools.

The annexation of the several municipalities, some of them with large populations, will naturally increase the amount of work; for on the first of May next, all the Montreal by-laws will apply to those municipalities.

I wish to say that the attached is a summary of the work